

Citoyenneté et jeunes issus de l'immigration turque en Belgique

Altay Manço

(avec les contributions Claire Gavray, Michel Born et Bernard Fournier)

Massivement présente en Belgique depuis le milieu des années 60, la population immigrée originaire de Turquie a plafonné à 90 000 personnes dans les années 90 avant d'entamer une chute et de se stabiliser à 40 000 individus depuis une demi-douzaine d'années. Toutefois, il faut compter avec les ressortissants d'origine turque qui optent pour la nationalité belge. Ces derniers sont de plus en plus nombreux depuis le milieu des années 90 : environ 4000 personnes turques par an sont ainsi naturalisées. Si cela explique la diminution dans le nombre des personnes turques vivant dans le royaume, la taille du groupe des ressortissants turcs et des Belges issus de l'immigration turque ne cesse d'augmenter pour atteindre un total estimé de 160 000 personnes, soit un des groupes originaires d'un pays hors UE les plus nombreux, avec la population issue du Maroc.

On estime aujourd'hui que plus de ¾ des personnes d'origine turque vivant en Belgique ont la nationalité belge et sont donc des citoyens européens au même titre que les autres. Par ailleurs, ce groupe se distingue également par sa démographie relativement forte (4 naissances pour 100 femmes). Cette valeur est de deux fois plus petite tant pour la moyenne des femmes résidant en Belgique qu'en Turquie.

Si le nombre de personnes d'origine turque choisissant de quitter le pays est faible (un millier de personnes par an), 4000 Turcs immigreront chaque année vers la Belgique. Ce chiffre est nettement plus bas que les pics observés dans les années 60 et 70, mais il ne s'agit plus de travailleurs comme alors (première phase). Les personnes venant de Turquie furent, dans les années 70 et 80, des enfants rejoignant leurs parents immigrés (deuxième phase). Cette vague a laissé la place, dans les années 80, 90 et 2000, aux personnes arrivées en Belgique suite à un mariage (troisième phase). L'incidence des mariages sur l'immigration des Turcs vers la Belgique est forte et représente deux immigrants sur trois durant la période signalée. Actuellement, cette importation de population jeune commence à être concurrencée par des regroupements familiaux d'un nouveau type : des personnes âgées restées seules en Turquie viennent vivre avec leurs enfants en Belgique (quatrième phase).

Une des caractéristiques les plus apparentes de la population d'origine turque de Belgique est sa dispersion dans l'espace : en effet, plus de ma moitié (51 %) de ce groupe est installée dans seulement neuf communes belges : des communes bruxelloises, mais aussi Gand, Charleroi, Genk, Liège... anciennes zones charbonnières.

Les jeunes issus de l'immigration turque en Belgique

C'est une population relativement jeune comparée aux autres groupes vivant en Belgique. À noter que près de 80 % des personnes d'origine turque de 15 à 26 ans sont nées sur le sol belge et plus de 90 % ont la citoyenneté belge.

Les données combinées de plusieurs enquêtes permettent d'appréhender l'évolution de certains indicateurs auprès de jeunes hommes d'origine turque de 15 à 26 ans, vivant en Belgique. On constate qu'en 20 ans (de 1990 à 2011) le nombre de jeunes diplômés des études secondaires augmente, passant de 35 % à 85 %. Toutefois, la nature des études suivies ne change pas : plus de la moitié des jeunes suivent un enseignement professionnel. Aussi le taux d'accès aux études supérieures reste marginal : 10 % seulement des jeunes hommes d'origine turque de 20 à 24 ans. Si la maîtrise écrite de la langue du pays d'accueil ne s'améliore pas depuis les années 90 (au moins un jeune turc sur trois ne sachant pas communiquer par écrit en français ou en néerlandais), le taux de chômage reste stable et élevé : près de 40 jeunes sur 100 sont en recherche d'emploi. Ce tableau dessine une jeunesse faiblement qualifiée et en proie à l'exclusion économique. Les filles d'origine turque ont sans surprise des trajectoires scolaires plus positives que les garçons et s'orientent vers des études supérieures courtes. Plus qualifiées globalement, elles sont moins nombreuses à être au chômage. La pratique religieuse est également plus fréquente dans leur cas. En 2004, en Belgique, le taux d'échec moyen des élèves d'origine turque en secondaire est de 70 % pour les filles et 76 % pour les garçons, alors que ce taux est respectivement pour la population belge de 44 % et 57 %.

Si 45 % de la population d'origine turque de Belgique est active, près de la moitié est non occupée. Six personnes occupées sur dix sont des salariés souvent faiblement qualifiés. Près de 10 % de la population active turque est indépendante. Bien que ce dernier taux soit faible globalement, il est le double de celui observé parmi la population marocaine de Belgique.

Culturellement, le groupe se déclare musulman (90 %), mais pratique relativement peu sa religion (40 %). Une enquête IPSOS réalisée en Belgique en 2009 a montré que pour l'échantillon représentatif de la population belge les termes « minorité » et « allochtone » renvoient le plus souvent vers des personnes d'origine turque ou marocaine. Et ces populations sont ressenties dans la même mesure comme « menaçantes » pour la société belge...

Comparaison avec le groupe immigré marocain

Les travaux réalisés à la demande de la Fondation Roi Baudouin (2009) permettent de comparer sous de nombreux aspects les deux populations d'origine extra-européenne. On constate que la population originaire de Turquie installée en Belgique a un mode de vie qui se base sur des piliers nettement plus « communautaires » que la population originaire du Maroc :

- Ainsi, chez les Turcs, les mariages plus souvent intracommunautaires, voire intra familiaux : selon les enquêtes environ 93 % des Turcs sont mariés à d'autres personnes turques. Dans cet ensemble, trois personnes sur quatre viennent directement de Turquie et une personne sur quatre épouse son cousin ou sa cousine. Parmi les Marocains, 86 % des personnes sont mariées à d'autres Marocains, mais les conjoints qui arrivent directement du Maroc ne représentent que 24 % et les mariages intrafamiliaux sont nettement plus rares que chez les Turcs.
- Près de 9 % des actifs turcs sont dans le secteur de l'auto-emploi, contre 4 % des travailleurs marocains. Le secteur public attire de nombreux jeunes travailleurs belges d'origine marocaine.
- La population immigrée turque génère une vie associative dense et monoculturelle : 42 % du groupe est membre d'une association ethnique. Ce taux n'est que de 29 % parmi les Marocains. La vie associative des populations issues du Maghreb semble plus distendue et multiculturelle.
- Plus de la moitié des ménages turcs de Belgique (52 %) sont propriétaires de leur logement. Par ailleurs, 61 % de ces ménages sont également propriétaires d'une maison en Turquie. Chez les Marocains, l'accès à la propriété en Belgique ne concerne que 29 % des ménages, toutefois 60 % sont propriétaires au Maroc.
- L'accès à l'université est rare chez les Turcs. Chez les Marocains, ce taux est de 25-30 %.
- L'orientation politique générale remarquable au sein de la communauté turque est tournée vers le pays d'origine. Par exemple, 56 % des Turcs disent ne pas s'intéresser à la politique en Belgique. Ce taux n'est que de 33 % chez les Maghrébins ; ils orientent volontiers leur attention vers la vie politique locale en Belgique avec un grand nombre de candidats et d'élus sur les listes des partis politiques belges.
- On constate chez les Turcs le maintien de la langue d'origine : 95 % disent très bien parler cette langue et 66 % suivre les télévisions turques par satellite. Ces valeurs sont respectivement de 68 et 51 % chez les Belges d'origine marocaine.
- Les statistiques de criminalité montrent un comportement peu noté chez les Turcs, essentiellement composé d'actes délictueux et violents ayant cours à l'intérieur de la communauté turque. Chez les Marocains, la délinquance semble concerner des personnes plus jeunes, être tournée vers des formes acquiescentes et être numériquement plus visible.
- Plus de 78 % des Turcs de Belgique se sentent avant tout « Turcs ». Le sentiment identitaire principal chez les Marocains est par contre : « Musulman » (60 %).

On peut donc dire que l'organisation de la majeure partie de la population turque, concentrée dans un petit nombre de communes de Belgique, est structurée par une vie associative nationale dense qui permet le maintien de la langue d'origine et des entreprises ethniques qui permettent une survie économique en situation de crise de l'emploi, voire l'accès à la propriété. La vie communautaire et économique est soutenue par l'arrivée des immigrés de première génération par la voie du mariage (intrafamilial). Enfin, l'état d'esprit qui domine semble être une citoyenneté transnationale, orientée vers la vie politique et la société du pays d'origine.

Résultats de la recherche PIDOP

La recherche PIDOP (2011) est une enquête internationale visant à observer les comportements de citoyenneté active des jeunes de 16 à 25 ans auprès des populations minoritaires dans une demi-douzaine de pays européens, dont la Belgique, l'Allemagne et la Turquie.

L'analyse de l'Université de Liège (membre belge de l'étude) montre les liens entre la citoyenneté active (prendre part à des manifestations, distribuer des tracts, récolter de l'argent pour une cause, écrire ses opinions politiques, assister à des événements thématiques, faire un usage politique du net...) et la confiance au groupe d'appartenance du jeune. Le dynamisme en tant que citoyen est aussi corrélé avec le sentiment d'efficacité personnelle, ainsi que l'intérêt pour la chose politique. Par ailleurs, l'origine des jeunes est également en lien l'activité citoyenne :

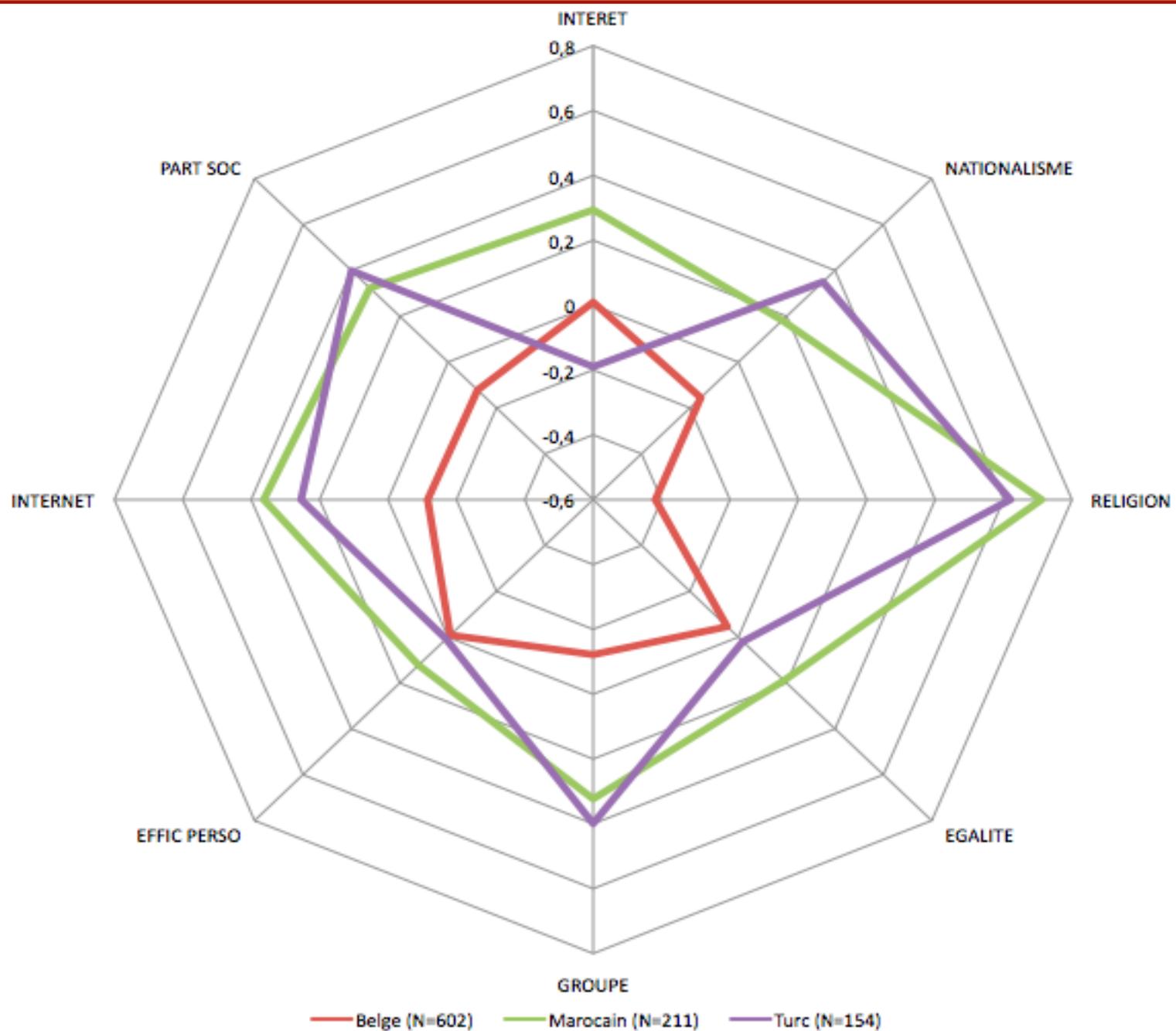
- les populations majoritaires : soit les Belges en Belgique, les Allemands en Allemagne et les Turcs en Turquie) ;
- les populations minoritaires : soit, les Turcs et les Marocains en Belgique, les Turcs en Allemagne et les réfugiés de Bulgarie, ainsi que les Roms en Turquie.



pidop

Processes Influencing Democratic Ownership and Participation

<http://www.psy.surrey.ac.uk/PIDOP/>



Cette classification englobe des informations liées tant à l'origine ethnoculturelle des jeunes qu'à leur appartenance à un groupe socio-économique. Par exemple, si la majorité des pères belges sont salariés, près de 50 % des pères marocains et turcs de Belgique apparaissent comme sans emploi. Or, l'intensité de la participation sociopolitique des jeunes en Belgique est liée à la profession de leurs parents : le score moyen de participation sociale de ceux dont la mère est employée est significativement plus élevé que le score de ceux dont la mère est sans emploi. Les jeunes dont le père est ouvrier sont beaucoup plus favorables aux droits communautaires et religieux des minorités que ceux dont le père est employé. Par ailleurs, les filles apparaissent comme utilisant plus couramment l'internet pour mener une activité sociopolitique. Les jeunes sans emploi sont nettement moins intéressés par la chose politique que les jeunes travailleurs.

Le graphique montre clairement la position différenciée des minorités face à la majorité belge : les Marocains et les Turcs de Belgique sont largement plus engagés sur l'ensemble des dimensions étudiées par rapport aux Belges majoritaires, à l'exception notable de l'intérêt pour la politique (belge), très faible chez les Turcs de Belgique. L'étude montre encore que les positions des majorités dans les différents pays considérés sont pratiquement identiques. En revanche, les résultats des groupes « Turcs de Turquie », majoritaires, et « Turcs de Belgique », minoritaires, se comportent comme négatifs l'un de l'autre. Les Turcs en position de minorité en Belgique apparaissent comme actifs dans le domaine de la participation sociale, ont une vision nationaliste développée, défendent les droits culturels des minorités, croient en la force de leurs groupes et utilisent internet à des fins politiques. En revanche, les Turcs de Turquie semblent accorder plus d'intérêt aux faits politiques (débat, analyses et information), proposent un discours en faveur de l'égalité entre les citoyens et croient davantage en leur efficacité personnelle sur le terrain de la participation politique et citoyenne.

Si ces observations montrent un certain effet de la position sociale minoritaire sur les comportements politiques des jeunes, elles n'en posent pas moins la question de l'influence sur ces comportements des caractéristiques sociologiques et contextuelles des populations comparées. Il faut d'emblée signaler que les échantillons de jeunes turcs de Turquie et d'Europe ne couvrent pas nécessairement les mêmes couches sociales. Ainsi, les familles turques de Belgique (et dans une moindre mesure d'Allemagne) sont nettement moins favorisées quant au niveau de scolarisation des mères de famille, par exemple. En revanche, en Turquie les familles de l'échantillon semblent bénéficier d'une scolarisation plus longue tant pour les pères que pour les mères. Ce type de données distingue l'échantillon majoritaire de Turquie et l'échantillon de la minorité turque de Belgique et permet d'estimer l'influence du contexte socio-éducatif des familles sur les positions politiques des jeunes.

Un autre élément à considérer est la conviction, ainsi que la pratique religieuse des groupes en présence. Dans tous les cas, les niveaux de croyance et de pratique religieuse des groupes musulmans sont plus élevés que ceux des groupes non musulmans. Par ailleurs, parmi les musulmans, les minorités ont toujours un niveau de croyance supérieur par rapport à la majorité. Ainsi, les Bulgares et Roms de Turquie ont des sentiments religieux plus forts que la majorité de la population de ce pays. La situation est la même en ce qui concerne le niveau de la pratique religieuse. Enfin, les populations turques d'Europe sont nettement plus religieuses que la moyenne de la population majoritaire de la Turquie. Ces constats permettent encore de souligner la différence sociologique entre les échantillons de populations turques majoritaires et minoritaires. Par ailleurs, ils permettent également d'avancer l'hypothèse selon laquelle la situation minoritaire semble renforcer les sentiments et les pratiques religieuses des populations. Cette dernière question est aussi à croiser avec l'appréciation des contextes nationaux dans lesquels baignent les jeunes minoritaires et des effets de ces contextes sur les comportements politiques et citoyennes.

